



DIRECTION _____ GÉNÉRALE
DES ÉLECTIONS - DGE

DÉCISION D/2020-0-6..8/MATD/*E

PORTANT PUBLICATION DE LA LISTE PROVISoire DES CANDIDATURES AU
SCRUTIN DE LISTES À LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES ÉLECTIONS
COMMUNALES DU 31 MAI 2026, DES CIRCONSCRIPTIONS ELECTORALES DE LA
PREFECTURE DE PITA

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE,

vu la Constitution .vu la Loi Organique L/2025/026/CNT portant Code électoral du 27 septembre 2025 • vu le Décret D/2025/087/PRG/SGG portant attributions et organisation de la Direction Générale des Élections du 14 juin 2025 • vu le Décret D/2025/0124/PRG/SGG portant nomination de la Directrice Générale des Élections du 23 juillet 2025 • vu le Décret D/2026/0109/PRG/SGG modifiant les dates des élections législatives et communales du 24 mai 2026 ainsi que les périodes de campagne électorale du 10 avril 2026 ; vu la Décision D/2026/008/MATD/DGE portant création, composition et fonctionnement des commissions de réception et de traitement des dossiers de candidature aux élections législatives et communales du 24 mai 2026, du 05 mars 2026 • vu la Décision D/2026/009/MATD/DGE portant création, composition et fonctionnement de la Commission nationale de validation des candidatures aUX élections législatives et communales du 24 mai 2026, du 05 mars 2026 • vu les rapports des commissions de réception et de traitement des dossiers de candidature aUX élections législatives et communales du 31 mai 2026, du 07 avril 2026 • vu les rapports de la Commission nationale de validation des candidatures aux élections législatives et communales du 31 mai 2026, du 15 avril et du 19 avril 2026,

DÉCIDE :

Article Premier : De l'objet

La présente décision a pour objet la publication de la liste provisoire des candidatures au scrutin de listes à la représentation proportionnelle des élections communales du 31 mai 2026, pour les circonscriptions électorales de la préfecture de Pita.

Article 2 : De la publication de la liste provisoire

La liste provisoire des candidatures aux élections communales du 31 mai 2026 des dites circonscriptions est arrêtée et publiée conformément à la loi et se présente comme suit:

COMMUNES	NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUX	NOMBRE DE DOSSIERS REÇUS	DOSSIERS VALIDES				Femmes	%Femmes
				Hommes	Femmes	%Femmes		
Banti nel		2	1	11			6	33
BourouwalTa é		3	2			25	9	33
Dongol Tourn	23	3	2			33	13	33
Gonoret		2					6	33
Le-Miro	23	2	2			30	16	33
Maci	23	2				16	7	33
Ninuélandé		2				10	7	33
Pita	29	4	2			39		33
Sanareah	23	2	2			32	14	33
Sintal		2	2			25	9	33
Timbi Tounni	23	2				8	15	33
Timbi-Madina	29	2				20	9	33

La liste provisoire nominative des listes et des candidats retenus par circonscription électorale est annexée à la présente décision et en fait partie intégrante.

Article 3 : De la transmission

La liste provisoire des candidatures et des candidats retenus est transmise au greffe du tribunal de première instance du ressort pour la publication de la liste définitive.

Article 4 : DU recours

Conformément aux dispositions notamment des articles 229 et 242 du Code électoral, le tribunal de première instance du ressort est la seule juridiction territorialement compétente à connaître des contestations relatives à la gestion des candidatures aux élections communales.

En cas de contestation des listes publiées, le tribunal de première instance du ressort est saisi à compter de la date de notification du rejet, qui statue dans un délai de deux (2) jours, sur la recevabilité du recours.

En cas de recevabilité, le tribunal de première instance statue en référé, en premier et dernier ressort, dans un délai de cinq (5) jours.

Article 5 : De l'exécution

Le Directeur Général Adjoint, le Conseiller juridique, les Directeurs des départements techniques, les responsables des services d'appui et les démembrés de la Direction Générale des Elections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 6 : De l'entrée en vigueur

La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publiée partout où besoin sera.

Vu et approuvé sous préfet de

Sintaly Diakabé condé

Le 25-04-2026



Pour GMD 


Ismaïla Bah

22 AVR 2026

Conakry, le.....



Mme CAMARA Dienabou Touré

Pour UPR 
Souleymane Baït

SCRUTIN DE LISTES COMMUNALES DU 31 MAI 2026
LISTE PROVISOIRE DE CANDIDATURES

PRÉFECTURE : PITA

LISTE DES CANDIDATS RETENUS PAR COMMUNE

COMMUNE	PARTI POLITIQUE / MOUVEMENT POLITIQUE / LISTE INDEPENDANTE	SIGLE	N°	PRENOMS ET NOM DU CANDIDAT	GENRE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	1	BAH		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	2	ASSATOU BILIA BAH		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	3	THIERNO AMADOU BAH		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	4	RAGUIATOU BAH		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	5	MAMADOU MOUSSA BAH		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	6	NÉNÉ KADIATOU BAH		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	7	IBRAHIMA DIAKA BAH		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	8	DJÉ(NABA BAH		



26/33

SCRUTIN DE LISTES COMMUNALES DU 31 MAI 2026
LISTE PROVISOIRE DE CANDIDATURES

PRÉFECTURE : PITA

LISTE DES CANDIDATS RETENUS PAR COMMUNE

SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	9	ALPHA OUMAROU BAH		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	10	DJETNABOU I DIALLO		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD		IBRAHIMA SOW		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	12	MAMADOU DIOUMA BAH		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	13	SOULEYMANE BARRY		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	14	IBRAHIMA BAH		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	15	SOULEYMANE BAH		



27/33

SCRUTIN DE LISTES COMMUNALES DU 31 MAI 2026
LISTE PROVISOIRE DE CANDIDATURES

PRÉFECTURE : PITA

LISTE DES CANDIDATS RETENUS PAR COMMUNE

COMMUNE	PARTI POLITIQUE / MOUVEMENT POLITIQUE / LISTE INDEPENDANTE	SIGLE	N°	RENOMS ET NOM DU CANDIDAT	GENRE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	16	ALPHA AMADOU BARRY		
SINTALY	Génération Pour La Modernité Et Le Développement	GMD	17	BOUBACAR DIOUHÉ BAH		
	Nombre GMD					
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	1	SOULEYMANE BAH	H	Né le 23/10/1958 à PITA
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	2	AISSATOU BAH	F	Née le 13/02/1988 à SARAYA
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	3	MOHAMED SALL	H	Né le 1 1/1 1/1986 à LINGUERIN
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	4	AISSATOU LAMARANA BAH	F	Née le / 1983 à KANSSODJI
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	5	MAMADOU MOUSSA BAH	H	Né le 04/01/1970 à KANSSODJI
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	6	HASSANATOU SYLLA	F	Née le 01/01/1986 à KANSSODJI
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	7	THIERNO SADOU BAH	H	Né le 29/12/1990 à KANSSODJI

SCRUTIN DE LISTES COMMUNALES DU 31 MAI 2026
LISTE PROVISOIRE DE CANDIDATURES

PRÉFECTURE : PITA

LISTE DES CANDIDATS RETENUS PAR COMMUNE

SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	9	SDY MALAL BAH	H	Né le 01 /05/1978 à SARAYA
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	10	MAMADOU BAH	H	Né le 04/08/1978 à GADHA BILLO
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR		MAMADOU MERO BARRY	H	Né le 15/05/1988 à KOKOULO
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	12	ISMAEL B AH	H	Né le 20/12/1996 à CONAKRY
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	13	AMADOU BAH	H	Né le 06/04/2000 à GADHA BILLO



COMMUNE	PARTI POLITIQUE / MOUVEMENT POLITIQUE / LISTE INDEPENDANTE	SIGLE	N°	PRENOMS ET NOM DU CANDIDAT	GENRE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	14	MAMADOU OURY BARRY	H	Né le 04/06/1992 à LABE
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	15	MOUSSA BELLA BAH	H	Né le 1 1/01/1958 à GOUNDOUPI
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	8	FATOUMATA BALO BARRY	F	Née le 06/06/2003 à SARAYA

SCRUTIN DE LISTES COMMUNALES DU 31 MAI 2026
LISTE PROVISOIRE DE CANDIDATURES

PRÉFECTURE : PITA

LISTE DES CANDIDATS RETENUS PAR COMMUNE

SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	16	ALHASSANA BAH	H	Né le 15/05/1988 à CONAKRY
SINTALY	Union Pour Le Progrès Et Le Renouveau	UPR	17	MAMADOU DJOUMA BAH	H	Né le 07/01/1989 à KANSSODJI
	Nombre UPR					
Nombre SINTALY						



COMMUNE	PARTI POLITIQUE / MOUVEMENT POLITIQUE / LISTE INDEPENDANTE	SIGLE	N°	PRENOMS ET NOM DU CANDIDAT	GENRE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE
TIMBITOUNNI	Front Pour L'Alliance Nationale	FAN		OUMAR CISSE	H	Né le 01/01/1990 à TIMBI TOUNI
TIMBITOUNNI	Front Pour L'Alliance Nationale	FAN	2	FATOUMATA CISSE	F	Née le 01 /01 /2003 à DIONGASSY
TIMBITOUNNI	Front Pour L'Alliance Nationale	FAN	3	MAMOUDOU DOUMBOUYA	H	Né le 01 /04 /1992 à DIOUNGASSI
TIMBITOUNNI	Front Pour L'Alliance Nationale	FAN	4	FATOUMATA OURY KANTÉ	F	Née le 04/02/1987 à TIMBI TOUNI
TIMBITOUNNI	Front Pour L'Alliance Nationale	FAN	5	MAMADOU DIAN DOUMBOYA	H	Né le 01 /04 /1997 à PITA
TIMBITOUNNI	Front Pour L'Alliance Nationale	FAN	6	AISSATA BAH	F	Née le 15/02/1998 à HOORE WOURY
TIMBITOUNNI	Front Pour L'Alliance Nationale	FAN	7	ELHADI IBRAHIMA DOUMBOUYA	H	Né le 08/02/1985 à PITA